

CHARTRE

Environnement

VERS UN TOURISME DURABLE
RÉDUISONS NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT



LE BON SENS *de chacun*

Extrait Charte Environnement française

Le peuple français, considérant que :

L'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ; L'environnement est le patrimoine commun des êtres humains. Et Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins

Proclame :

Article 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 4. - Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 8. - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.



Le développement durable nous concerne tous. En adoptant chaque jour des gestes éco-responsables, nous participons activement à la préservation de notre environnement, pour une meilleure qualité de vie tout en réduisant notre consommation d'énergie. Depuis janvier 2013, les équipes de l'Office de Tourisme se sont engagées à respecter une charte environnement qui définit des gestes éco-responsables visant à réduire les impacts de leurs activités sur leur environnement.

LES BONNES PRATIQUES *à l'Office*

Retrouvez au fil de ces pages les bonnes pratiques à adopter en entreprise, les gestes simples et efficaces pour garder le développement durable à l'esprit à votre poste ou quand vous le quittez. Travail personnel, espaces communs, relations aux partenaires ou image de l'office de tourisme, voici donc les engagements de Thonon Tourisme.

JE FAIS UNE PAUSE OU JE QUITTE MON POSTE EN FIN DE JOURNÉE

Si je dois m'absenter plus de 15 minutes, j'éteins l'écran de mon ordinateur.

J'éteins les lumières quand je sors du bureau.

J'éteins les imprimantes et les copieurs.

Je pense à éteindre la cafetière électrique après utilisation.

Je bois de l'eau du robinet et limite l'eau en bouteille.

J'utilise une tasse ou un verre et non des gobelets en plastique.

J'utilise du produit vaisselle éco-labellisé.

J'éteins la lumière de la cuisine ou de la salle de pause quand je quitte la pièce.

J'IMPRIME LES DOCUMENTS

Je n'imprime que si nécessaire.

Je fais autant que possible du noir et blanc et du recto-verso.

Je garde les impressions qui ne me servent plus pour faire des papiers brouillons au verso que j'utilise en interne.

Je vérifie les options d'impressions et la mise en page avant d'imprimer afin de m'assurer qu'il n'y a pas de gaspillage d'espace sur le papier.

JE RECYCLE

Papiers, cartons, plastiques... : dans chaque bureau se trouve une corbeille à papier destinée au recyclage. L'équipe de nettoyage se charge ensuite de vider ces corbeilles dans la poubelle jaune qui sera ensuite ramassée par les services de la ville et envoyée au recyclage.



Verre : les objets et bouteilles en verre sont déposés dans la cuisine et emmenés au casse bouteille qui se situe sur la Place de l'hôtel de ville deux fois par mois.

Piles et ampoules : les piles et les ampoules sont déposées dans l'espace dédié dans le back office de l'accueil. Une fois ce contenant plein, elles sont emmenées à la déchetterie et jetées dans les bennes correspondantes. Toutes les piles se recyclent. Pour les ampoules, recyclez les tubes fluorescents et néons ainsi que les basses consommations mais pas les ampoules halogènes et incandescentes.

Cartouches d'imprimante : les cartouches sont renvoyées chez le fournisseur qui les recycle à son niveau.

J'INTÈGRE LE TOURISTE ET LES PRESTATAIRES

J'invite le touriste à consulter notre brochure en ligne pour éviter un gaspillage.

Je fais savoir au touriste qu'il existe des moyens de transport en commun et que l'utilisation de la voiture n'est pas toujours nécessaire. Je l'incite à découvrir la ville à pied à travers les différents parcours possible.

Je n'hésite pas à faire savoir au touriste que des magasins bios et de produits locaux se situent à deux pas de l'office de tourisme.

Je privilégie les envois de factures à mes prestataires par mail plutôt que par courrier.

AU QUOTIDIEN

Je n'allume pas la lumière de mon bureau si la lumière du jour suffit pour travailler confortablement.

Je modère la température du chauffage en réglant mon thermostat

Je baisse le chauffage les jours de congés.

Je favorise la ventilation du bureau en ouvrant les fenêtres.

La communication interne se fait par courrier électronique (limiter les notes papier) ; le tri des mails est fait régulièrement afin de supprimer les mails inutiles ou volumineux.

J'archive le plus possible mes documents sous informatique et non en version papier.

Je limite mes consommations : papier, affranchissement du courrier... et je suis ces consommations pour veiller aux abus (cf : tableaux de gestion des consommations) et mettre en place des actions correctives si nécessaire

Des chiffres qui font réfléchir, et agir !

1°C de moins = 7% d'économies en plus.

Les ordinateurs et écrans sont traditionnellement enclenchés le matin et restent allumés pendant toute la journée, qu'ils soient utilisés ou non. Il est vrai que redémarrer un PC est fastidieux, mais cela ne vaut pas pour un écran : un simple clic suffit pour l'éteindre ou l'enclencher. Il faut savoir qu'un écran peut consommer deux fois plus qu'un ordinateur de bureau moyen.

Contrairement aux idées reçues, l'économiseur d'écran a peu d'effets sur la consommation d'énergie. Aujourd'hui, les écrans sont beaucoup plus résistants et les économiseurs d'écrans sont avant tout un divertissement. La dépense d'énergie dépend avant tout de la luminosité de l'image et les économiseurs d'écran, lorsqu'ils sont très sombres, peuvent avoir un léger effet sur la consommation. Toutefois ce gain est sans comparaison avec celui réalisé lors de l'extinction de l'écran.

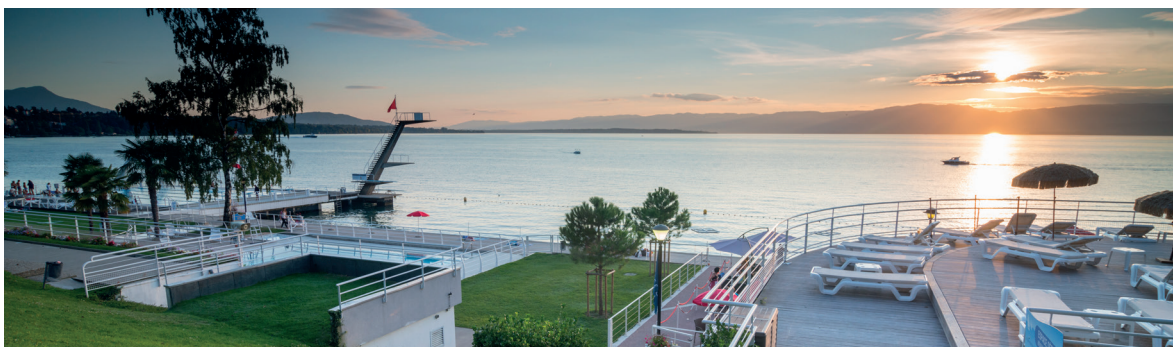
Un français produit chaque année 390 kg d'ordures ménagères et assimilées (poubelle grise ou marron + collectes sélectives), et dépose 200 kg en moyenne en déchèterie, soit 590 kg par français, par an. Réduire nos déchets permet de diminuer l'impact environnemental en réduisant la consommation de matières premières et les rejets atmosphériques liés au transport et au traitement.

DES VALEURS *stratégiques*

JE SENSIBILISE LES VISITEURS : RESPONSABILISER SANS CULPABILISER

Les éco-gestes à partager, tous ensemble

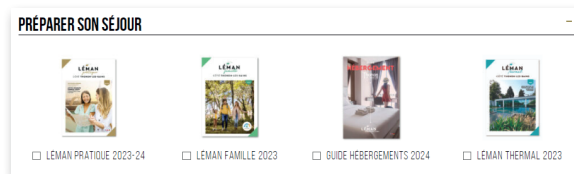
On estime qu'une personne en situation de vacances consomme quatre fois plus d'eau qu'au quotidien. La communication touristique doit inciter le visiteur à respecter son environnement temporaire, par le respect de gestes quotidiens (opération zéro mégots, zéro déchets) comme par le respect de règles « locales ». A Thonon, c'est, entre autre, le respect de la faune en espace protégé, le respect des sites et environnements naturels sensibles et la sensibilisation au label Pavillon bleu. Ce dernier valorise les communes et ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable. Ce programme, créé en France en 1985 est désormais présent à l'international, dans 50 pays différents.



ZÉRO-PAPIER : « J'IMPRIME, DONC JE SUIS » ?

La réduction des éditions et le recyclage de la documentation

Repenser sa stratégie d'éditions, c'est mieux répondre aux attentes des clients, mais c'est aussi s'engager et le montrer. On se cache souvent derrière le visiteur qui « a besoin du papier », mais, avec une bonne alternative, un bon ciblage client et une bonne communication, les changements de comportements sont possibles. L'Office de tourisme s'engage à réévaluer le mode de diffusion de ses éditions dans les années à venir afin de réduire les quantités imprimées, tout en gardant une offre riche et ciblée.



Toutes les brochures de l'Office de Tourisme sont disponibles à la lecture en ligne sur notre site internet.

MOBILITÉS DOUCES À DÉVELOPPER

Travailler des partenariats pour faciliter l'inter-modalité.

Comment s'organiser pour accueillir des gens qui viennent sans voiture ? Comment franchissent-ils le dernier kilomètre ? Les gens sont prêts à changer : 1 urbain sur 2 est prêt à se débarrasser de sa voiture de façon définitive. Dans nos offices de tourisme, nous avons tout à gagner à devenir médiateur de ces mobilités.

L'utilisation des transports en commun, pour visiter un lieu ou faire une balade sur la destination et ses alentours, est mise en valeur par toute l'équipe accueil-information au quotidien. Des tables d'horaires sont également disponibles pour les réseaux de bus, le Léman express ou encore les traversées CGN.

Afin de promouvoir la mobilité douce, l'Office de Tourisme propose la location de vélos à assistance électrique depuis plus de 7 ans maintenant. De mai à octobre, la location de ces vélos est possible sur réservation. Cette offre est d'ailleurs très populaire.



VERS UNE PERFORMANCE ÉCO-RESPONSABLE

Indicateur : augmentation

Une attitude éco-responsable a également été adoptée pour l'approvisionnement de la boutique de l'Office de Tourisme. Chaque année, la gamme de produits proposée est réévaluée pour accueillir d'avantage de produits locaux. Nous avons, par exemple, une gamme gastronomique exclusivement Haut-Savoyarde.

LÉMAN
destination

CÔTÉ THONON-LES-BAINS